



Les rapports entre les deux anciens Lions Indomptables sont tumultueux.

La pomme de discorde est née suite à une initiative prise par Lucien Mettomo de créer un regroupement de footballeurs dénommé « Association nationale des footballeurs du Cameroun (ANFC) », avec le parrainage de Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football.

Une initiative vue d'un mauvais œil par son coéquipier en sélection Geremi Njitap. Le samedi 10 juin 2023 à Douala, le Comité directeur du Synafoc que préside Geremi Njitap, a pris la décision de radier Lucien Mettomo, qui occupait jusqu'à lors le poste de premier vice-président de cette organisation.

L'ancien défenseur de la sélection camerounais est banni avec effet immédiat pour « conduite ayant porté atteinte à l'honneur et aux intérêts du syndicat" peut-on lire dans le communiqué publié à l'issue de la réunion du comité directeur », lit-on dans le communiqué publié à l'issue de la réunion du comité directeur.



FIFPRO

SOLIDARITE

RESPONSABILITE

DIGNITE


COMMUNIQUE FINAL

Une session ordinaire du Comité Directeur du Syndicat National des Footballeurs Camerounais (SYNAFOC) s'est tenue ce 10 juin 2023 au siège du syndicat à Yassa, Douala.

A l'issue des travaux, les résolutions majeures suivantes ont été prises :

1. Le Comité Directeur a adopté le procès-verbal du 12.12.2022 et félicité le Secrétariat Général pour la qualité de sa présentation.
2. Après débats contradictoires et délibération conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts, Le Comité Directeur a décidé de la Radiation définitive du SYNAFOC avec effet immédiat pour conduite ayant porté atteinte à l'honneur et aux intérêts du Syndicat de **Monsieur Lucien Mettomo**, 1^{er} Vice-Président.
3. Le Comité Directeur a validé le rapport des activités du SYNAFOC pour le compte du premier semestre 2023.
4. Enfin, le Comité Directeur a exhorté le Président National du SYNAFOC à poursuivre avec détermination et efficacité, les missions de défense et de protection de ses membres. Et à contribuer efficacement à l'objectif d'amélioration des conditions de travail du footballeur poursuivi par la Fédération Camerounaise de Football.

Fait à douala le 10 juin 2023

 **Secrétaire Général**
Daniel Blaise NGOS

Page 1 sur 1